

Le jour en question, M<sup>me</sup> Lines avait obtenu l'autorisation d'examiner les objets d'artisanat fabriqués par les détenus au pénitencier St-Vincent-de-Paul. Elle était accompagnée de M. Grant Johnston, qui, selon toute apparence, s'intéressait également au programme de la *Creative Awards Association*. Le pénitencier St-Vincent-de-Paul ne dispose pas de locaux spécialement réservés à l'exposition des créations d'amateurs des détenus, exposées dans le local où travaillent les détenus. M<sup>me</sup> Lines et M. Johnston, pilotés par un fonctionnaire du pénitencier, furent conduits dans ce local. Un groupe de détenus s'y trouvaient, en train de se livrer à leur passe-temps artistique. Le but de la visite était uniquement d'examiner les travaux des détenus et aucune autorisation d'interview de presse n'avait été accordée. Georges Marcotte était parmi les détenus travaillant dans ce local au moment de la visite. Il semble que M. Grant Johnston ait profité de cette occasion pour interroger Marcotte et, apparemment, le compte rendu de l'entretien a paru ultérieurement dans la presse.

Encore une fois, j'insiste sur le fait que nulle autorisation n'a été accordée permettant à quiconque d'interviewer Marcotte pour fins de publication.

### LA SITUATION ÉCONOMIQUE

#### MESURES RELATIVES À L'ÉTABLISSEMENT DES HAUSSES DE PRIX

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam):** Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre des Finances? Le ministre sait-il que les hausses de prix sur un certain nombre de denrées ont volontairement été abaissées aux États-Unis, ces jours derniers, conformément aux principes directeurs énoncés par le gouvernement? Je voudrais demander au ministre des Finances s'il a songé, ainsi que ses collègues, à établir une ligne de conduite semblable au pays.

**L'hon. Mitchell Sharp (ministre des Finances):** Oui, monsieur l'Orateur, nous avons longuement étudié la question, mais jusqu'ici nous ne sommes pas arrivés à la conclusion qu'une telle directive constituerait un moyen utile de contrôler les prix. Nous pouvons changer d'avis, mais pour le moment, compte tenu de la situation aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Europe, où la plupart des prix ont monté beaucoup plus rapidement qu'au Canada, nous pensons que l'expérience n'a pas été de nature à nous encourager dans cette voie.

[Français]

### LA SÉCURITÉ DE L'ÉTAT

#### QUESTION RELATIVE À L'ADMISSION DE M. RONALD RAMSEY AU CANADA

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Réal Caouette (Villeneuve):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration.

L'honorable ministre serait-il en mesure d'informer la Chambre comment il se fait qu'un révolutionnaire professionnel, genre Ronald Ramsey, ait été admis au Canada?

L'honorable ministre peut-il également nous informer de la possibilité qui lui fut donnée d'entrer au pays?

**L'hon. Jean Marchand (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration):** Monsieur l'Orateur, je ne peux pas informer la Chambre sur toutes les possibilités qu'il y a de rentrer au Canada. On sait avec quelle facilité on passe des États-Unis au Canada, et même des pays d'Europe au Canada.

Je pense bien qu'il n'y a personne au Canada qui accepterait que nous exercions un «contrôle» tel de nos frontières que cela entraîne des vexations pour l'ensemble de la population.

Alors, je ne peux pas le savoir; à moins que l'honorable député de Villeneuve nous dise comment M. Ramsey est entré au Canada, moi je ne peux pas le lui dire.

**M. Caouette:** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

L'honorable ministre devrait le demander à la Société Radio-Canada; on l'en informerait peut-être.

Mais ma question supplémentaire est plutôt celle-ci: M. Ramsey a-t-il demandé à l'honorable ministre de lui accorder le droit d'asile au Canada, ou doit-il encore le demander?

**L'hon. M. Marchand:** Pas à ma connaissance, monsieur l'Orateur.

[Traduction]

#### L'INSTITUTION D'UNE ENQUÊTE JUDICIAIRE

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. R. N. Thompson (Red-Deer):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au premier ministre me rapportant à l'annonce qu'il a faite le 7 mars disant qu'une enquête judiciaire serait instituée pour étudier le fonctionnement général de notre système de sécurité, afin d'établir s'il est efficace et d'assurer la protection des droits des citoyens lors d'enquêtes. Le premier ministre pourrait-il nous dire quand il pourra nous